



**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INCENDIE DE L'ALLIANCE DES GRANDES-SEIGNEURIES**

Le 24 octobre 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie incendie de l'Alliance des Grandes-Seigneuries, tenue le 24 octobre 2024, à 19 h au Centre municipal Aimé-Guérin situé au 5365, boulevard Saint-Laurent à Sainte-Catherine.

SONT PRÉSENTS :

M. Normand Dyotte, maire de la Ville de Candiac et président
M. Vincent Chatel, conseiller municipal de la Ville de Candiac
M. Jean-Michel Roy, conseiller municipal de la Ville de Candiac
Mme Jocelyne Bates, mairesse de la Ville de Sainte-Catherine
M. Martin Gélinas, conseiller municipal de la Ville de Sainte-Catherine
M. Michel LeBlanc, conseiller municipal de la Ville de Sainte-Catherine
M. Jean-Claude Boyer, maire de la Ville de Saint-Constant
M. Sylvain Cazes, conseiller municipal de la Ville de Saint-Constant

Le quorum est constaté, sous la présidence de monsieur Normand Dyotte.

Mme Chantale Boudrias, conseillère de la Ville de Saint-Constant, est présente à la séance plénière et absente à la séance publique dû à la présence du citoyen Michel Vachon.

Messieurs Claude Brosseau, directeur et Francis Pelletier, chef de division greffe et finance, et secrétaire-trésorier sont également présents.

À moins de mention au procès-verbal, le président de l'assemblée ne vote pas.

La séance est enregistrée pour la prise de note.

1.0 Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Il est 19 h 00.

2024-10-133 Adoption de l'ordre du jour
2.0

Il est proposé par Mme Jocelyne Bates, appuyé par M. Martin Gélinas, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-10-134 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 19 septembre
3.1 2024

Il est proposé par M. Jean-Claude Boyer, appuyé par M. Jean-Michel Roy, et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 19 septembre 2024 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-10-135 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 7 octobre
3.2 2024

Il est proposé par M. Sylvain Cazes, appuyé par Mme Jocelyne Bates, et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 7 octobre 2024 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-10-136 Conversion de 4 postes de pompiers temporaires en postes de pompiers
4.1 réguliers

CONSIDÉRANT les besoins de la Régie d'assurer un service de sécurité d'incendie de qualité aux citoyens desservit par celle-ci;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Michel LeBlanc, appuyé par M. Vincent Chatel, et il est unanimement résolu :

QUE le conseil d'administration accepte la conversion de 4 postes de pompiers temporaires en postes de pompiers réguliers, effectifs le 25 novembre 2024, et que le conseil d'administration procédera à la ratification de leur nomination.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-10-137 Fin de la période d'essai et confirmation de nomination

4.2

CONSIDÉRANT que madame Audrey Arbour a été nommée à la fonction de coordonnatrice à la direction générale et projets spéciaux lors de l'assemblée du 16 mai 2024;

CONSIDÉRANT que cette nomination est effective en date du 18 avril 2024;

CONSIDÉRANT que madame Audrey Arbour était assujettie à une période d'essai de 6 mois travaillés débutant à son premier jour en fonction;

CONSIDÉRANT que cette dernière s'est acquittée de ses tâches à la satisfaction de son supérieur et qu'une évaluation de son rendement a été complétée à cet effet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Jocelyne Bates, appuyé par M. Vincent Chatel, et il est unanimement résolu :

QUE le conseil d'administration mette fin à la période d'essai de madame Audrey Arbour et confirme celle-ci à son poste de coordonnatrice à la direction générale et projets spéciaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-08-138 Fin d'emploi d'un pompier temporaire

4.3

CONSIDÉRANT la lettre de démission de l'employé no. 1340;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Sylvain Cazes, appuyé par M. Jean-Michel Roy, et il est unanimement résolu :

QUE le conseil d'administration mette fin au lien d'emploi avec l'employé no. 1340 rétroactivement au 5 octobre 2024.

Les membres du conseil d'administration tiennent à le remercier pour ses 12 années de services auprès de la population.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.1 Dépôt de la liste des salaires et des paiements du mois de septembre 2024

Le secrétaire-trésorier dépose deux (2) tableaux :

La liste des salaires au montant de 720 896,37 \$, selon la liste déposée en date du 24 octobre 2024 et couvrant la période du 2 septembre au 29 septembre 2024;

La liste des paiements du 1^{er} septembre au 30 septembre 2024, au montant total de 70 349,11 \$.

2024-10-139 Adoption du calendrier des séances ordinaires 2025 du conseil d'administration 8.2

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 468.28 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil se réunit aux périodes qu'il détermine par résolution;

CONSIDÉRANT que la Régie désire adopter un calendrier des séances ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2025;

CONSIDÉRANT que la Régie tiendra ses séances ordinaires en présentiel à 19 heures au centre communautaire Aimé-Guérin, situé au 5365, boulevard Saint-Laurent à Sainte-Catherine;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Jocelyne Bates, appuyé par M. Vincent Chatel, et il est unanimement résolu :

QUE le conseil d'administration adopte le calendrier des séances ordinaires du conseil d'administration de la Régie pour l'année 2025, tel que décrit ci-après :

SÉANCES ORDINAIRES	
DATES	Heure
23 janvier 2025	19 h
20 février 2025	19 h
20 mars 2025	19 h
17 avril 2025	19 h
15 mai 2025	19 h
19 juin 2025	19 h
28 août 2025	19 h

18 septembre 2025	19 h
16 octobre 2025	19 h
20 novembre 2025	19 h
11 décembre 2025	19 h

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Période de questions

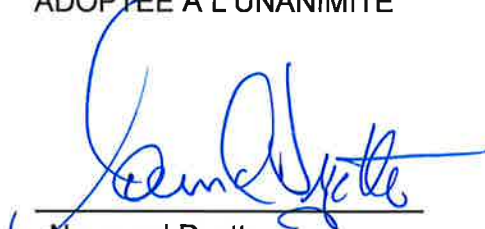
Il est procédé à une période de questions.

La période de questions débute à 19 h 04 et se termine à 19 h 15.


2024-10-140 **Levée de la séance**
12.0

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Jocelyne Bates, appuyé par M. Michel LeBlanc, et il est unanimement résolu de lever la séance à 19 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Normand Dyotte
Président



Francis Pelletier
Chef de division greffe et
finance, et secrétaire-trésorier